

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)

---

N°: 500-11-058906-203

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION  
DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

**9214-8154 QUÉBEC INC.**, société légalement constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, RLRQ c S-31.1 (Québec), ayant son domicile au 2B-1455 rue Drummond, dans le district judiciaire de Montréal, Province de Québec, H3G 1W3;

**Débitrice / Demanderesse**

- et -

**RICHTER GROUPE CONSEIL INC.**, société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, SRC 1985, c. C-44, ayant une place d'affaires au 1981 avenue McGill College, 12<sup>e</sup> étage, à Montréal, Province de Québec, H3A 0G6;

**Syndic à l'avis d'intention**

**DEMANDE DE LA DÉBITRICE POUR L'ÉMISSION D'UNE ORDONNANCE  
PROROGÉANT LA PÉRIODE DE SUSPENSION DES PROCÉDURES  
(Article 50.4(9) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)**

**À L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE SIÉGEANT EN  
CHAMBRE COMMERCIALE DANS ET POUR LE DISTRICT JUDICIAIRE DE  
MONTRÉAL, OU À L'UN DE SES REGISTRAIRES, LA DÉBITRICE EXPOSE  
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

**I. INTRODUCTION**

1. La débitrice et demanderesse, 9214-8154 Québec Inc., faisant affaires au Canada sous la marque « Okaïdi » (« **Okaïdi Canada** » ou la « **Débitrice** »), est un détaillant de vêtements pour enfants ayant commencé ses activités au Canada en 2010 par le biais d'un franchisé et dont la société-mère, Okaïdi S.A.S. (la « **Société-Mère** »), est située à Roubaix, en France. Okaïdi Canada possède des activités de vente au détail dans les provinces du Québec et de l'Ontario.

2. Le 7 octobre 2020, Okaïdi Canada a déposé un avis d'intention de faire une proposition (l'« **Avis d'intention** ») en vertu de l'article 50.4 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « **LFI** ») et Richter Groupe Conseil Inc. (« **Richter** » ou le « **Syndic** ») a été nommé Syndic à l'Avis d'intention. Une copie de l'Avis d'intention est communiquée au soutien des présentes comme **Pièce R-1**.
3. Conformément à l'article 69(1) de la LFI, le dépôt de l'Avis d'intention a entraîné la suspension automatique des procédures contre la Débitrice et ses biens pendant une période initiale de trente (30) jours, soit jusqu'au 6 novembre 2020 (la « **Période de suspension** »).
4. L'Avis d'intention a été déposé en raison du fait que la Débitrice était aux prises avec des problèmes de liquidités faisant en sorte qu'elle ne pouvait honorer ses obligations au fur et à mesure de leur échéance, la rendant insolvable.
5. Après un examen de ses alternatives, Okaïdi Canada a choisi de déposer l'Avis d'intention afin d'enclencher un processus de restructuration de ses activités (le « **Processus de restructuration** »), tel que détaillé ci-dessous.
6. Par les présentes, la Débitrice demande au tribunal de rendre une ordonnance prorogeant la Période de suspension pour une période supplémentaire de quarante-cinq (45) jours à compter de l'expiration de la Période de suspension, c'est-à-dire jusqu'au **21 décembre 2020**, le tout substantiellement conforme au projet de jugement communiqué au soutien des présentes comme **Pièce R-2**.

## **II. LA DÉBITRICE**

### **A. Aperçu**

7. Okaïdi Canada est une société privée régie par la *Loi sur les sociétés par actions*, RLRQ c S-31.1 (Québec), dont le premier actionnaire est la Société-Mère, tel qu'il appert de l'état de renseignements de la Débitrice au registre des entreprises (l'« **État de renseignements** »), dont copie est communiquée au soutien des présentes comme **Pièce R-3**.
8. En 2010, la Débitrice a commencé à faire affaires au Canada par le biais d'un franchisé. En 2015, une transition s'est opérée afin de vendre les produits de la marque « Okaïdi » par le biais de magasins corporatifs, et non plus par le biais d'un franchisé.
9. Jusqu'au 31 décembre 2019, il existait deux entités juridiques faisant affaires sous la marque « Okaïdi » au Canada, soit :
  - (a) Okaïdi Canada Inc. (« **OCI** ») pour les activités de vente au détail hors Québec; et
  - (b) la Débitrice pour les activités de vente au détail au Québec.
10. Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Débitrice a fait l'objet d'une fusion simplifiée avec OCI, tel qu'il appert de l'État de renseignements (Pièce R-3).

11. Avant le dépôt de l'Avis d'intention, Okaïdi Canada exploitait quinze (15) points de vente au détail (les « **Magasins** ») dans les provinces du Québec et de l'Ontario.
12. Les Magasins sont généralement situés dans des centres commerciaux de grandes surfaces et dans des zones métropolitaines conçues pour attirer un grand nombre de consommateurs en leur présentant une variété d'options d'achat.
13. Okaïdi Canada a conclu des baux (les « **Baux** ») avec divers locateurs pour la location de l'espace de vente au détail nécessaire à l'exploitation des Magasins.

#### **B. Employés**

14. En date des présentes, Okaïdi Canada emploie 61 employés actifs non syndiqués. Parmi les employés actifs :
  - a) 33 employés sont situés au Québec;
  - b) 27 sont employés à temps plein, tandis que 34 sont employés à temps partiel;
  - c) 56 employés sont préposés dans les Magasins; et
  - d) 5 employés sont des employés administratifs en télétravail.
15. Okaïdi Canada n'offre pas de régime de retraite à prestation déterminée.
16. Les employés de Okaïdi Canada sont payés aux deux semaines. La Débitrice est et restera à jour dans le paiement des salaires de ses employés. Des déductions sur les salaires des employés sont effectuées, conformément aux lois en vigueur dans les différentes juridictions où la Débitrice fait affaires, et ces déductions sont remises aux autorités gouvernementales compétentes et sont également à jour.

#### **III. ENDETTEMENT**

17. Tel qu'il appert de la liste des créanciers (Formulaire 33) annexée à l'Avis d'intention de la Débitrice (Pièce R-1), l'endettement total de la Débitrice en date du dépôt de l'Avis d'intention s'élevait à 15 025 896 \$.
18. Okaïdi Canada est financée par la Maison-Mère, laquelle est la principale créancière de la Débitrice, pour une somme s'élevant présentement à approximativement 15 026 000 \$.
19. Les créanciers de la Débitrice sont donc principalement la Maison-Mère et ses locateurs, lesquels détiennent des réclamations pour du loyer impayé découlant des conséquences de la COVID-19, s'élevant à approximativement 624 634 \$.
20. La Débitrice n'a aucun créancier garanti.

#### **IV. LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DE LA DÉBITRICE**

##### **A. Aperçu**

21. Au cours des dernières années, plusieurs facteurs ont contribué de manière significative à la détérioration de la situation financière d'Okaïdi Canada, rendant son environnement économique très difficile.
22. Tout d'abord, au cours des dernières années, les détaillants de vêtements de mode opérant au Canada, dont Okaïdi Canada, ont connu une concurrence croissante de la part des détaillants étrangers et des détaillants en ligne.
23. De surcroît, plusieurs autres facteurs ont contribué aux difficultés financières de la Débitrice, notamment :
  - (a) le coût d'opération élevé de certains Magasins en raison de Baux conclus à long terme et signés lors d'une période où il était anticipé que les ventes futures de la Débitrice seraient plus lucratives qu'elles ne l'ont été dans les faits;
  - (b) les répercussions de la pandémie COVID-19 qui, en raison des différents décrets gouvernementaux ordonnant notamment la fermeture temporaire de certains secteurs de l'économie jugés non-essentiels et de mesures sanitaires préventives, ont:
    - (i) empêché Okaïdi Canada d'opérer dans le cours normal des affaires entre la mi-mars 2020 et juin 2020, privant ainsi la société de la totalité de ses revenus pendant cette période, la Débitrice ne possédant pas de site de vente au détail en ligne; et
    - (ii) provoqué une baisse importante de l'achalandage dans les Magasins, malgré la réouverture progressive de ceux-ci, contribuant ainsi à une baisse de ses revenus;
  - (c) la sous-performance de certains Magasins ayant un impact négatif sur les revenus de la Débitrice; et
  - (d) la difficulté de pénétrer le marché canadien dans le secteur très compétitif de la mode pour enfants.
24. Malgré la mise en œuvre de diverses mesures de réduction des coûts au cours des derniers mois, Okaïdi Canada n'a pas réussi à retrouver le chemin de la rentabilité.

##### **B. Les résultats financiers**

25. Pour les mois compris entre janvier et septembre 2020, la Débitrice a enregistré une perte nette totale d'environ 1 393 812 \$, tel qu'il appert des détails communiqués dans le rapport du Syndic qui sera déposé au soutien de la présente demande.

26. Pour l'année 2019, la Débitrice a enregistré une perte nette totale d'environ 4 198 000 \$, tel qu'il appert des détails communiqués dans le rapport du Syndic qui sera déposé au soutien de la présente demande.

**C. L'insolvabilité de la Débitrice**

27. Au cours des derniers mois, Okaïdi Canada a fourni des efforts pour mettre en œuvre diverses mesures de réduction des coûts et de génération de liquidités afin de répondre à ses besoins de liquidités à court et à long terme.
28. Par exemple, Okaïdi Canada a tenté de renégocier ses Baux et a engagé des conseillers indépendants pour l'aider à explorer diverses alternatives stratégiques afin de remédier à sa position de liquidité en dehors des procédures d'insolvabilité, de manière à minimiser les interruptions de ses activités.
29. Toutefois, dans les semaines précédant le dépôt de l'Avis d'intention, la Débitrice a encouru des pertes importantes et est devenue incapable d'honorer ses obligations au fur et à mesure de leur échéance, y compris le paiement de ses loyers, en dehors des présentes procédures de restructuration.
30. Les prévisions de trésorerie de la Débitrice seront communiquées en même temps que le dépôt du rapport du Syndic qui sera déposé au soutien de la présente demande.

**V. LE PROCESSUS DE RESTRUCTURATION**

**A. Aperçu**

31. Dans les mois qui ont précédé le dépôt de l'Avis d'intention et considérant notamment les impacts de la pandémie COVID-19 sur l'industrie, Okaïdi Canada a été confrontée à une pression sur ses liquidités. La Société-Mère a déterminé qu'elle n'était plus en mesure d'injecter les capitaux requis pour supporter cette pression à moins d'une restructuration des coûts d'opérations.
32. La mise en œuvre d'une restructuration des opérations et des finances de la Débitrice est donc devenue urgente en vue d'assurer la continuité de ses affaires de façon viable, le tout pour le bénéfice de ses parties prenantes.
33. Dans ces circonstances, la Débitrice a entamé son Processus de restructuration en déposant l'Avis d'intention le 7 octobre 2020. Ce processus implique notamment les étapes suivantes :
- (a) la fermeture de certains points de vente jugés non rentables par la Débitrice (les « **Magasins en voie de fermeture** ») et la résiliation des baux relatifs à ces magasins. Le 7 octobre 2020, Okaïdi Canada, avec l'approbation du Syndic, a résilié cinq (5) baux relatifs aux Magasins en voie de fermeture, avec prise d'effet au 6 novembre 2020;
  - (b) la négociation de concessions de loyers avec divers locataires de la Débitrice, autres que les locataires des Magasins en voie de fermeture, en ce qui concerne les baux que la Débitrice pourrait choisir de préserver;

- (c) la poursuite de mesures de restructuration visant à assainir les finances de la Débitrice; et
- (d) le cas échéant, le dépôt d'une proposition aux créanciers non garantis de la Débitrice.

## **VI. LES ORDONNANCES RECHERCHÉES**

### **A. La prorogation de la Période de suspension**

- 34. L'objectif d'Okaïdi Canada est d'utiliser les outils de restructuration à sa disposition pour maximiser la valeur de ses actifs, et potentiellement, présenter une proposition à ses créanciers, au bénéfice de toutes ses parties prenantes.
- 35. À l'heure actuelle, la poursuite du Processus de restructuration dans le cadre des présentes procédures constitue la meilleure option pour atteindre cet objectif.
- 36. Okaïdi Canada soumet respectueusement que la Période de suspension devrait être prorogée pour une période supplémentaire de quarante-cinq (45) jours (c'est-à-dire jusqu'au **21 décembre 2020**).
- 37. Cette prorogation devrait permettre à la Débitrice de disposer de suffisamment de temps pour :
  - (a) poursuivre les négociations avec les locataires de la Débitrice lorsque des concessions relativement aux Baux sont requises;
  - (b) continuer à évaluer si la résiliation de certains Baux supplémentaires est nécessaire dépendant des résultats des négociations avec les locataires;
  - (c) continuer à réévaluer les divers scénarios et mesures à mettre en œuvre, à court et à long terme, dans le contexte de la pandémie COVID-19; et
  - (d) le cas échéant, préparer et présenter une proposition aux créanciers de la Débitrice et ainsi permettre la continuité de ses affaires, et ce, à l'avantage de toutes les parties prenantes.
- 38. La Débitrice est d'avis que la prorogation demandée est appropriée dans les circonstances et qu'aucun créancier ne subira de préjudice indu du fait de cette prorogation.

## **VII. CONCLUSIONS**

- 39. Pour les motifs exposés ci-dessus, la Débitrice estime qu'il est à la fois approprié et nécessaire de faire droit à la présente demande. Grâce aux ordonnances recherchées, la Débitrice sera en mesure de poursuivre son Processus de restructuration afin de maximiser la valeur de ses actifs au profit de ses parties prenantes.

40. Compte tenu de l'urgence de la situation, la Débitrice soumet respectueusement que les avis donnés pour la présentation de la présente demande sont appropriés et suffisants.
41. La Débitrice soumet respectueusement que la présente demande devrait être accordée conformément à ses conclusions.
42. La présente demande est bien fondée en faits et en droit.

**POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :**

**ACCUEILLIR** la présente *Demande de la Débitrice pour l'émission d'une ordonnance prorogeant la période de suspension des procédures* (la « **Demande** »);

**ÉMETTRE** un jugement conforme au projet de jugement communiqué comme Pièce R-2 au soutien de la Demande;

**LE TOUT SANS FRAIS**, sauf en cas de contestation.

**MONTREAL, le 3 novembre 2020**



---

**M<sup>e</sup> Joseph Reynaud**

Directe : 514 397 3019

Courriel : [jreynaud@stikeman.com](mailto:jreynaud@stikeman.com)

**M<sup>e</sup> Vincent Lanctôt-Fortier**

Directe : 514 397 3176

Courriel : [vlanctotfortier@stikeman.com](mailto:vlanctotfortier@stikeman.com)

**STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., S.R.L.**

CODE: BS0350

1155, boul. René-Lévesque Ouest

41<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) Canada H3B 3V2

**Avocats de la Débitrice / Demanderesse**

## DÉCLARATION ASSERMENTÉE

Je, soussigné, Gauthier Watrelot, ayant mon domicile professionnel au 2B-1455 rue Drummond, Montréal, Province de Québec, H3G 1W3, déclare solennellement ce qui suit:

1. Je suis l'administrateur et président de 9214-8154 Québec Inc.;
2. Tous les faits allégués dans la *Demande de la Débitrice pour l'émission d'une ordonnance prorogeant la période de suspension des procédures* sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

*GAUTHIER WATRELOT*

Signé et certifié par  **GAUTHIER WATRELOT**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, Québec, le 3 novembre 2020



Commissaire à l'assermentation  
Province de Québec



## AVIS DE PRÉSENTATION

**À: LA LISTE DE DISTRIBUTION**

**PRENEZ AVIS** que la présente *Demande de la Débitrice pour l'émission d'une ordonnance prorogeant la période de suspension des procédures* sera présentée pour adjudication devant le registraire ou l'un des juges de la chambre commerciale de la Cour supérieure du Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B6 à une date et une heure à être déterminées par le tribunal et communiquées à la liste de distribution.

**VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.**

**MONTRÉAL, le 3 novembre 2020**



---

**M<sup>e</sup> Joseph Reynaud**

Directe : 514 397 3019

Courriel : [jreynaud@stikeman.com](mailto:jreynaud@stikeman.com)

**M<sup>e</sup> Vincent Lanctôt-Fortier**

Directe : 514 397 3176

Courriel : [vlanctotfortier@stikeman.com](mailto:vlanctotfortier@stikeman.com)

**STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., S.R.L.**

CODE: BS0350

1155, boul. René-Lévesque Ouest

41<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) Canada H3B 3V2

**Avocats de la Débitrice / Demanderesse**

**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre commerciale)

---

**N°: 500-11-058906-203**

---

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**DISTRICT DE MONTRÉAL**

---

**DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION**  
**DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :**

---

**9214-8154 QUÉBEC INC.**

**Débitrice / Demanderesse**

**- et -**

**RICHTER GROUPE CONSEIL INC.**

**Syndic à l'avis d'intention**

**BS0350**

**Notre référence: 148163-1001**

---

**DEMANDE DE LA DÉBITRICE POUR**  
**L'ÉMISSION D'UNE ORDONNANCE**  
**PROROGÉANT LA PÉRIODE DE SUSPENSION**  
**DES PROCÉDURES**  
**(Article 50.4(9) de la *Loi sur la faillite et***  
***l'insolvabilité*)**  
**DÉCLARATION ASSERMENTÉE**  
**et AVIS DE PRÉSENTATION**

---

**ORIGINAL**

---

**M<sup>e</sup> Joseph Reynaud**  
**jreynaud@stikeman.com**

**Directe: 514 397 3019**

**M<sup>e</sup> Vincent Lanctôt-Fortier**  
**vlanctotfortier@stikeman.com**

**Directe : 514 397 3176**

**STIKEMAN ELLIOTT**  
**Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. AVOCATS**  
**1155, boul. René-Lévesque Ouest, 41<sup>e</sup> Étage**  
**Montréal, Québec, Canada H3B 3V2**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)

N°: 500-11-058906-203

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION  
DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

9214-8154 QUÉBEC INC.

Débitrice / Demanderesse

- et -

RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Syndic à l'avis d'intention

**LISTE DE PIÈCES  
AU SOUTIEN DE LA DEMANDE DE LA DÉBITRICE POUR L'ÉMISSION D'UNE  
ORDONNANCE PROROGÉANT LA PÉRIODE DE SUSPENSION DES  
PROCÉDURES**

<b>PIÈCE R-1 (en liasse) :</b>	Avis d'intention;
<b>PIÈCE R-2 :</b>	Projet de jugement;
<b>PIÈCE R-3 :</b>	État de renseignements de 9214-8154 Québec Inc. au registre des entreprises.

**MONTRÉAL, le 3 novembre 2020**



**M<sup>e</sup> Joseph Reynaud**

Directe : 514 397 3019

Courriel : [jreynaud@stikeman.com](mailto:jreynaud@stikeman.com)

**M<sup>e</sup> Vincent Lanctôt-Fortier**

Directe : 514 397 3176

Courriel : [vlanctotfortier@stikeman.com](mailto:vlanctotfortier@stikeman.com)

**STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., S.R.L.**

CODE: BS0350

1155, boul. René-Lévesque Ouest,

41<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) Canada H3B 3V2

**Avocats de la Débitrice / Demanderesse**



Industrie Canada

Bureau du surintendant  
des faillites Canada

Industry Canada

Office of the Superintendent  
of Bankruptcy Canada

**Pièce R-1  
(en liasse)**

District de Québec  
No division : 01 - Montreal  
No cour : 500-11-058906-203  
No dossier : 41-2678435

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une  
proposition de :

**9214-8154 Québec Inc.**  
Personne insolvable

**RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE  
CONSEIL INC.**  
Syndic autorisé en insolvabilité

---

Date de l'avis d'intention : 07 octobre 2020

---

CERTIFICAT DE DÉPÔT D'UN AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION  
paragraphe 50.4(1)

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que la personne insolvable susmentionnée a déposé un avis d'intention de faire une proposition en vertu du paragraphe 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Conformément au paragraphe 69(1) de la Loi, toutes les procédures contre la personne insolvable susmentionnée sont suspendues à compter de la date du dépôt de l'avis d'intention.

---

Date: 07 octobre 2020, 16:16

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal Canada, H3B2V6, (877)376-9902

**Canada**

# RICHTER

CANADA

Province de Québec

District de : Québec

No division : 01-Montréal

No cour : 500-11-058906-203

No dossier : 41-2678435

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre commerciale)

*Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

## **Avis aux créanciers de l'intention de faire une proposition (Paragraphe 50.4(6))**

### **Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de 9214-8154 Québec Inc. (Okaïdi Canada) de la Ville de Montréal dans la province de Québec**

Avis est par la présente donné que, le 7 octobre 2020, la débitrice susmentionnée a déposé un Avis de l'intention de faire une proposition en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, dont copie est ci-jointe.

Avis est de plus donné qu'en conformité avec l'article 69 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, toute procédure engagée contre la débitrice est suspendue. En conséquence, aucun créancier n'a de recours contre la débitrice ou contre ses biens, ni ne peut intenter ou continuer une action, exécution ou autre procédure pour le recouvrement de sa réclamation.

Une liste des créanciers ayant des réclamations de 250 \$ ou plus et le montant de ces réclamations, reflétées aux livres ou connues de la débitrice, est annexée aux présentes. Cette liste ne constitue pas l'acceptation d'une réclamation ou de réclamations.

Lors du dépôt de la proposition envisagée, un **autre** avis sera envoyé aux créanciers comprenant :

- a) une copie de la proposition;
- b) les date, lieu et heure de la tenue de l'assemblée des créanciers visant à considérer la proposition;
- c) un état succinct des avoirs et obligations de la débitrice;
- d) les documents prescrits suivants à être complétés :
  - preuve de réclamation;
  - procuration;
  - formulaire de votation sur la proposition.

Si la débitrice n'est pas en mesure de déposer une proposition dans les délais prescrits, la faillite sera déclarée automatiquement, et le syndic convoquera immédiatement une assemblée des créanciers.

Fait à Montréal, province de Québec, le 14 octobre 2020.

Richter Groupe Conseil Inc.  
Syndic autorisé en insolvabilité  
Syndic agissant *in re* la proposition de  
9214-8154 Québec Inc.



Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, SAI

T. 514.908.3796 / 1.866.585.9751

F. 514.934.8603

[reclamations@richter.ca](mailto:reclamations@richter.ca)

Richter Groupe Conseil Inc.  
Richter Advisory Group Inc.  
1981 McGill College  
Montréal (QC) H3A 0G6

Montréal, Toronto

(English – Over)

# RICHTER

CANADA  
Province of Québec  
District of: Québec  
Division No.: 01-Montréal  
Court No.: 500-11-058906-203  
Estate No.: 41-2678435

SUPERIOR COURT  
(Commercial Division)  
*Bankruptcy and Insolvency Act*

## Notice to Creditors of Intention to Make a Proposal (Subsection 50.4(6))

### In the matter of the Notice of Intention to make a Proposal of 9214-8154 Québec Inc. (Okaïdi Canada) of the city of Montréal in the Province of Québec

Notice is hereby given that, on October 7, 2020, the above-mentioned Debtor filed a Notice of Intention to Make a Proposal under the *Bankruptcy and Insolvency Act*, as per a copy attached hereto.

Notice is further given that in accordance with Section 69 of the *Bankruptcy and Insolvency Act*, all proceedings against the Debtor are hereby stayed. Accordingly, no creditor has any remedy against the Debtor or its assets, nor shall it commence or continue any action, execution, or other proceedings for the recovery of a claim.

A list of the creditors with claims amounting to \$250 or more and the amounts of their claims as known or shown by the Debtor's books is annexed hereto. The enclosure thereof does not constitute the acceptance of any claim or claims.

Upon the filing of the contemplated Proposal, a **further** notice shall be mailed to you providing you with the following:

- a) A copy of the Proposal;
- b) The date, time and place of a Meeting of Creditors to be held to consider the Proposal;
- c) A condensed statement of the assets and liabilities of the Debtor;
- d) The following prescribed forms, to be completed:
  - Proof of Claim;
  - Proxy;
  - Voting Letter on the Proposal.

Should the Debtor fail to file a Proposal within the prescribed delays, an automatic bankruptcy will ensue and the Trustee will forthwith convene a meeting of creditors.

Dated at Montréal, Province of Québec, October 14, 2020.

Richter Advisory Group Inc.  
Licensed Insolvency Trustee  
Trustee acting *in re* the proposal of  
2914-8154 Québec Inc.



Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, LIT

T. 514.908.3796 / 1-866.585.9751  
F. 514.934.8603  
[claims@richter.ca](mailto:claims@richter.ca)

Richter Groupe Conseil Inc.  
Richter Advisory Group Inc.  
1981 McGill College  
Montréal, QC H3A 0G6

Montréal, Toronto

(français - recto)

District de:  
No division: -  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Avis est donné de ce qui suit :

1. Je, 9214-8154 Québec Inc., personne insolvable signifie mon intention de faire une proposition à mes créanciers conformément au paragraphe 50.4(1) de la Loi.
2. Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc de 1981 avenue McGill College, 11th floor, Montréal, QC, H3A 0G6, syndic autorisé, a accepté d'exercer les fonctions de syndic dans le cadre de la proposition. Une copie de son acceptation est annexée au présent avis.
3. Une liste portant les noms des créanciers connus ayant des réclamations d'une valeur de 250 \$ ou plus ainsi que le montant de ces réclamations, est également annexée.
4. Conformément à l'article 69 de la Loi, les procédures engagées contre moi sont suspendues à compter de la date du dépôt du présent avis auprès du séquestre officiel de ma localité.

Daté le 7 octobre 2020, à Roubaix, France .

*GAUTHIER WATRELOT*

Signé par GAUTHIER WATRELOT



Signé et certifié par yousign



9214-8154 Québec Inc.  
Personne Insolvable

À remplir par le séquestre officiel:

---

Date du dépôt

---

Séquestre officiel

District of: Quebec  
Division No. 01 - Montréal  
Court No. 500-11-058906-203  
Estate No. 41-2678435

- FORM 33 -  
Notice of Intention To Make a Proposal  
(Subsection 50.4(1) of the Act)

TRANSLATION

In the Matter of the Notice of Intention to make a Proposal of  
9214-8154 Québec Inc.  
of the city of Montréal  
in the Province of Québec

Take notice that:

1. I, 9214-8154 Québec Inc., an insolvent person, state, pursuant to subsection 50.4(1) of the Act, that I intend to make a proposal to my creditors.
2. Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc of 1981 avenue McGill College, 11th floor, Montréal, QC, H3A 0G6, a licensed trustee, has consented to act as trustee under the proposal. A copy of the consent is attached.
3. A list of the names of the known creditors with claims of \$250 or more and the amounts of their claims is also attached.
4. Pursuant to section 69 of the Act, all proceedings against me are stayed as of the date of filing of this notice with the official receiver in my locality.

Dated at the City of Roubaix, France , this 7th day of October 2020.

Signed

---

9214-8154 Québec Inc.  
Insolvent Person

To be completed by Official Receiver:

---

Filing Date

---

Official Receiver

District de:  
 No division: -  
 No cour:  
 No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
 Avis de l'intention de faire une proposition  
 (paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
BELL CANADA	SUCC CENTRE VILLE CASE POSTALE 8712 MONTREAL QC H3C3P6		413.17
BO TECHNOLOGY	HUNTINGTON STATION 32 GREENHILLS ROAD NEW YORK NY 11746 USA	03811781	840.00
CADILLAC FAIRVIEW PARK	2960 KINGSWAY DRIVE KITCHENER ON N2C1X1	06900441975	261.55
CENTRE L'ESTRIE INC	100-3050 BOULEVARD DE PORTLAND SHERBROOKE QC J1L1K1	00031107431716	35,413.35
CFCL LIME RIDGE	999 UPPER WENTWORTH STREET HAMILTON ON L9A 4X5	06900361181	44,145.08
Employés			150,000.00
FAIREVIEW POINTE CLAIRE	6801 ROUTE TRANSCANADIENNE POINTE CLAIRE QC H9R 5J2	06900356544	55,583.25
FONDS PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	850-2820 BOULEVARD LAURIER COMPLEXE JULES DALLAIRE T3 QUEBEC QC G1V 0C1	006116710426228	30,301.94
GALERIES D'ANJOU	LES GALERIES D'ANJOU QUEBEC QC	0690-0356-498	47,376.35
HILLCREST MALL MANAGEMENT INC	900-100 ADELAIDE STREET W. TORONTO ON M5H0E2	1036995	17,091.35
HYDRO OTTAWA	CP 8700 2711 HUNT ROAD OTTAWA ON K1G 3S4		1,886.74
IVANHOE CAMBRIDGE EATON	705 SAINT-CATHERINE OUEST MONTREAL QC H3B4G5	1122373	41,215.94
LE CARREFOUR LAVAL	3003 BOULEVARD LE CARREFOUR LAVAL QC H7T 1C7	06905446191	57,656.61
OKAIDI SAS	BP 615 162 BOULEVARD DE FOURMIES ROUBAIX 59100 FRA	Fait le 07/10/2020 <i>Gauthier WATRELOT</i>	15,025,896.46

District de:  
 No division: -  
 No cour:  
 No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
 Avis de l'intention de faire une proposition  
 (paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
ONTREA INC	1' BOULEVARD DES PROMENADES' SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE QC J3V 5J5	06905202292	39,163.56
ONTREA INC MASSONVILLE	BP 23 1680 RICHMOND STREET NORTH LONDON ON N6G3Y9	06900356463	27,922.14
OPGI MANAGEMENT LP O/A OXFORD ITF	5401 BOULEVARD DES GALERIES LES GALERIES DE LA CAPITALE QUEBEC QC G2K 1N4	060120031014380	19,544.48
OPGI Management LP o/a Oxford itf Sq	900-200 BAY STREET TORONTO ON M5J 2T6	1042670	71,257.75
PLACE LAURIER INC	BUREAU C-500 1001 SQUARE VICTORIA MONTREAL QC H2Z 2B5	1084375	49,986.85
PLACE ROSEMERE INC	401 BOULEVARD LABELLE ROSEMERE QC J7A 3T2	800020021337114	41,562.72
SHOPS AT DON MILLS	939 LAWRENCE AVENUE EAST DONS MILLS ON M3C 1P3	06900429002	46,151.48
TOSHIBA GLOBAL COMMERCE SOLUTIONS	1-5 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT IMMEUBLE COROSA RUEIL MALMAISON 92500 FRA	00657307033 29	8,311.63
WAYCOM RETAIL	5 QUAI MARCEL DASSAULT SURESNES 92150 FRA	00726014575 28	4,455.42
<b>Total</b>			15,816,437.82

Fait le 07/10/2020

*Gauthier WATRELOT*

Signé par Gauthier WATRELOT



9214-8154 Québec Inc.  
 Personne Insolvable

- Consentement -

À qui de droit,

Nous consentons par la présente, à agir comme syndic, d'après la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, à la présente proposition de 9214-8154 Québec Inc..

Daté le 7 octobre 2020, à Montréal en la province de Québec.

Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:



---

Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, SAI - Syndic autorisé en insolvabilité

1981 avenue McGill College, 11th floor

Montréal QC H3A 0G6

Téléphone: (514) 934-3400 Télécopieur: (514) 934-8603

- Proposal Consent -

In the Matter of the Notice of Intention to make a Proposal of  
9214-8154 Québec Inc.  
of the city of Montréal  
in the Province of Québec

To whom it may concern,

This is to advise that we hereby consent to act as trustee under the Bankruptcy and Insolvency Act for the proposal of 9214-8154 Québec Inc..

Dated at the City of Montréal in the Province of Quebec, this 7th day of October 2020.

Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc - Licensed Insolvency Trustee  
Per:

Signed

---

Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, LIT - Licensed Insolvency Trustee  
1981 avenue McGill College, 11th floor  
Montréal QC H3A 0G6  
Phone: (514) 934-3400 Fax: (514) 934-8603



Industrie Canada

Industry Canada

**Bureau du surintendant  
des faillites Canada**

**Office of the Superintendent  
of Bankruptcy Canada**

District de Québec  
No division : 01 - Montreal  
No cour : 500-11-058906-203  
No dossier : 41-2678435

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de :

**9214-8154 Québec Inc.**  
Personne insolvable

**RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE  
CONSEI**

Syndic autorisé en insolvabilité

---

Date de l'avis d'intention : 07 octobre 2020

---

CERTIFICAT DE DÉPÔT D'UN AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION  
paragraphe 50.4(1)

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que la personne insolvable susmentionnée a déposé un avis d'intention de faire une proposition en vertu du paragraphe 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Conformément au paragraphe 69(1) de la Loi, toutes les procédures contre la personne insolvable susmentionnée sont suspendues à compter de la date du dépôt de l'avis d'intention.

Date: 07 octobre 2020, 16:16

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal Canada, H3B2V6, (877)376-9902

**Canada**



Industry Canada

Office of the Superintendent  
of Bankruptcy Canada

District of QUEBEC  
Division No. 01 - Montreal  
Court No. 500-11-058906-203  
Estate No. 41-2678435

Industrie Canada

Bureau du surintendant  
des faillites Canada

In the Matter of the Notice of Intention  
to make a proposal of:

9214-8154 Québec Inc.  
Insolvent Person

RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE CONSEI  
Licensed Insolvency Trustee

---

Date of the Notice of Intention: October 7, 2020, @ 01:25 pm

---

CERTIFICATE OF FILING OF A NOTICE OF INTENTION TO MAKE A PROPOSAL  
Subsection 50.4(1)

I, the undersigned, Official Receiver in and for this bankruptcy district, do hereby certify that the aforementioned insolvent person filed a Notice of Intention to Make a Proposal under subsection 50.4 (1) of the Bankruptcy and Insolvency Act.

Pursuant to subsection 69(1) of the Act, all proceedings against the aforementioned insolvent person are stayed as of the date of filing of the Notice of Intention.

---

E-File / Dépôt électronique

Official Receiver

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, QUEBEC, H3B 2V6, 877/376-9902

Canada

**COUR SUPÉRIEURE**

(Chambre commerciale)

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

No : 500-11-058906-203

DATE : Le \_\_\_ novembre 2020

---

SOUS LA PRÉSIDENTICE DE :

---

**DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :**  
**9214-8154 Québec Inc.**

Débitrice / Demanderesse

- et -

**Richter Groupe Conseil Inc.**

Syndic à l'avis d'intention

---

**ORDONNANCE PROROGANT LA PÉRIODE DE SUSPENSION DES PROCÉDURES**

---

**LE TRIBUNAL**, après avoir pris connaissance de la *Demande de la Débitrice pour l'émission d'une ordonnance prorogeant la période de suspension des procédures* (la « **Demande** ») de 9214-8154 Québec Inc. (la « **Débitrice** »), de la déclaration assermentée et des pièces déposées à son soutien;

**VU** l'Avis d'intention de faire une proposition déposée par la Débitrice le 7 octobre 2020 (l' « **Avis d'intention** ») en vertu de l'article 50.4 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « **LFI** »);

**VU** la notification de la Demande aux parties intéressées;

**VU** les représentations des procureurs des parties présentes lors de l'audition sur la Demande;

**VU** l'article 50.4(9) de la LFI;

## **EN CONSÉQUENCE, LE TRIBUNAL :**

1. **ACCUEILLE** la Demande.

### **Notification**

2. **DÉCLARE** que la Débitrice a donné un avis préalable suffisant de la présentation de cette Demande aux parties intéressées.

### **Prorogation de la période de suspension**

3. **ORDONNE** la prorogation de la période de suspension suivant l'Avis d'intention déposée par la Débitrice en vertu de la LFI jusqu'au **21 décembre 2020**.

### **Dispositions générales**

4. **DÉCLARE** que, sauf disposition contraire des présentes, le Syndic est libre de signifier tout avis, formulaire de preuve de réclamation, procuration, note d'information, ou autre document se rapportant à la présente instance, en envoyant une copie par courrier ordinaire, port payé, par messagerie, par livraison en mains propres ou par transmission électronique à tout individu, personne, firme, société par actions, société de personnes, société à responsabilité limitée, fiducie, société en participation, association, organisation, organisme gouvernemental ou agence, ou de toute autre entité (collectivement « **Personnes** » et individuellement « **Personne** ») ou autres parties concernées à leur dernière adresse respective donnée figurant dans les registres de la Débitrice; le document ainsi signifié est réputé avoir été reçu à la date de livraison, s'il s'agit d'une livraison en mains propres ou d'une transmission électronique, le jour ouvrable suivant, s'il est livré par messagerie, ou trois jours ouvrables suivant sa mise à la poste, s'il est envoyé par courrier ordinaire.
5. **DÉCLARE** que le Syndic et toute partie à la présente instance peuvent signifier tous documents relatifs à la présente instance à toutes les parties représentées en envoyant par courrier électronique un document PDF ou une autre forme de copie électronique de ces documents aux adresses électroniques des procureurs, à la condition qu'elle livre dès que possible des « copies papier » de ces documents à toute partie qui en fait la demande.
6. **DÉCLARE** que, sauf disposition contraire des présentes, de la LFI ou d'une ordonnance du tribunal, il n'est nécessaire de signifier aucun document, ordonnance, ni autre élément à une Personne à l'égard de la présente instance, à moins que cette Personne n'ait signifié un avis de comparution aux procureurs de la Débitrice et ne l'ait déposé au tribunal ou qu'elle apparaisse sur la liste de signification préparée par la Débitrice ou ses procureurs, à moins que l'ordonnance recherchée ne vise une Personne non encore impliquée dans la présente instance.
7. **DÉCLARE** que l'Ordonnance ainsi que toute autre ordonnance dans le cadre de la présente instance sont pleinement exécutoires dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.
8. **ORDONNE** l'exécution provisoire de l'Ordonnance, et ce, nonobstant tout appel.

9. **LE TOUT**, sans frais.



## Rechercher une entreprise au registre

### État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2020-11-03 11:23:28

#### État des informations

##### Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1166162736
Nom	9214-8154 QUÉBEC INC.

##### Adresse du domicile

Adresse	2B-1455 RUE Drummond Montréal Québec H3G1W3 Canada
---------	--

##### Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse
---------	----------------

##### Immatriculation

Date d'immatriculation	2009-10-14
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2009-10-14
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

##### Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2009-10-14 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

##### Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2020-06-22
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2020-06-22 2019
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2020	2021-07-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2019	2020-09-30

**Faillite**

L'entreprise n'est pas en faillite.

**Fusion et scission**

La personne morale a fait l'objet de fusion(s).

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
Fusion simplifiée	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)	2020-01-01	OKAÏDI CANADA INC. 2B-1455 RUE Drummond Montréal Québec H3G1W3 Canada	1162715263	1166162736

**Continuation et autre transformation**

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

**Liquidation ou dissolution**

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

**Activités économiques et nombre de salariés****1<sup>er</sup> secteur d'activité**

Code d'activité économique (CAE)	6921
Activité	Entreprises de vente directe
Précisions (facultatives)	VENTE DE DÉTAIL

**2<sup>e</sup> secteur d'activité**

Aucun renseignement n'a été déclaré.

**Nombre de salariés**

Nombre de salariés au Québec  
De 50 à 99

**Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir****Actionnaires**

**Premier actionnaire**

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom	OKAIDI S.A.S.
Adresse	162, BD DE FOURMIES 59100 ROUBAIX FRANCE

**Convention unanime des actionnaires**

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires.

**Liste des administrateurs**

Nom de famille	WATRELOT
Prénom	GAUTHIER
Date du début de la charge	2019-06-20
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président, Secrétaire
Adresse	38 RUE du Trie HEM 59530 FRANCE

**Dirigeants non membres du conseil d'administration**

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

**Fondé de pouvoir**

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

**Administrateurs du bien d'autrui**

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

**Établissements**

Numéro et nom de l'établissement	Adresse	Activités économiques (CAE)
<b>0001 - 9214-8154 QUÉBEC INC.</b>	202-1819 boul. René-Lévesque O Montréal (Québec) H3H2P5 Canada	Entreprises de vente directe (6921)
<b>(Établissement principal)</b>		

**Documents en traitement**

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

**Index des documents****Documents conservés**

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2020-06-22
Certificat de fusion	2019-12-20
Déclaration de mise à jour courante	2019-08-15

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2019-01-30
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2018-01-15
Déclaration de mise à jour courante	2017-04-27
Déclaration de mise à jour courante	2017-02-22
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2017-01-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-06-16
Déclaration de mise à jour courante	2015-07-27
Déclaration de mise à jour courante	2015-07-20
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-07-14
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-04-28
Déclaration de mise à jour courante	2013-07-04
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-06-14
Déclaration annuelle 2011	2012-06-13
Déclaration annuelle 2010	2011-06-22
Déclaration initiale	2010-01-15
Certificat de constitution	2009-10-14

### Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms	2009-10-14
---	------------

### Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
9214-8154 QUÉBEC INC.		2009-10-14		En vigueur

### Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.
--



© Gouvernement du Québec

**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre commerciale)

---

**N°: 500-11-058906-203**

---

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**DISTRICT DE MONTRÉAL**

---

**DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION**  
**DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :**

---

**9214-8154 QUÉBEC INC.**

**Débitrice / Demanderesse**

**- et -**

**RICHTER GROUPE CONSEIL INC.**

**Syndic à l'avis d'intention**

**BS0350**

**Notre référence: 148163-1001**

---

**LISTE DE PIÈCES et PIÈCES R-1 à R-3**  
**AU SOUTIEN DE LA DEMANDE DE LA**  
**DÉBITRICE POUR L'ÉMISSION D'UNE**  
**ORDONNANCE PROROGÉANT LA PÉRIODE**  
**DE SUSPENSION DES PROCÉDURES**

---

**ORIGINAL**

---

**M<sup>e</sup> Joseph Reynaud**  
**jreynaud@stikeman.com**

**Directe: 514 397 3019**

**M<sup>e</sup> Vincent Lanctôt-Fortier**  
**vlanctotfortier@stikeman.com**

**Directe : 514 397 3176**

**STIKEMAN ELLIOTT**  
**Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. AVOCATS**  
**1155, boul. René-Lévesque Ouest, 41<sup>e</sup> Étage**  
**Montréal, Québec, Canada H3B 3V2**